

CHUT, NE LE DITES A PERSONNE... OU PRESQUE !

janvier 2017 #1

>>Les échos du CHSCT

La dernière réunion du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) départemental a eu lieu le 10 octobre 2016. Les représentant-es de l'intersyndicale ont voté à l'unanimité un avis demandant, conformément à la réglementation (décret 82-453), l'amélioration de l'information de tous les personnels relative à la **possibilité de demander l'imputabilité au service d'accidents ou de maladies lorsqu'ils sont liés au travail.**

Le registre de santé et de sécurité au travail (RSST), outil de défense des conditions de travail, existe aussi en version dématérialisée. Avant la saisie du signalement, une fenêtre oblige les personnels à s'engager à ne pas nommer les personnes et à ne pas utiliser « abusivement » le registre sous peine d'engager la responsabilité de l'auteur. **Cette obligation est une invention de l'administration et n'a aucun fondement légal.** Un avis a demandé la levée de cette obligation. SUD éducation a voté pour cet avis, ainsi que la FSU. Le Sgen-CFDT a voté contre.

>>Les échos des Comités Techniques

La rentrée est l'occasion de faire le bilan. Les comités techniques départementaux et académiques ont donc été réunis début novembre pour faire le point.

Mines graves de l'administration : notre académie subit une baisse démographique importante et qui n'est pas près de s'arrêter...

Mais quand on creuse un peu, il y a **434 élèves en moins dans les collèges publics et 112 élèves en plus dans les collèges privés.**

Visiblement, ce n'est pas la baisse démographique pour tout le monde ! Mais c'est un argument plus présentable que la mise en cause des réformes...

>>Le DASEN ignorerait-il qu'il dispose de préconisations du CHSCT pour améliorer les conditions de travail de ses personnels ?

Le CHSCT a voté des préconisations suite à une enquête relative au comportement d'enfants difficiles dans des classes primaires. Pourtant, des difficultés similaires sont toujours signalées par le biais du RSST.

Ces préconisations, visant à améliorer les conditions de travail des enseignant-es, seront-elles enfin appliquées par le DASEN, responsable de la santé physique et morale de ses personnels ?

Qu'attend-il pour les mettre en application ?

>>Ça y est, ils s'inquiètent pour nous !

Recteur, DASEN, Maire de Caen, Conseiller départemental et Députée s'inquièteraient-ils enfin de nos conditions de travail ? Auraient-ils enfin lu les Registres Santé Sécurité au Travail ? Ils sont venus dans les écoles de la Pierre Heuzé à Caen.

Tout va mieux depuis. Pour preuve, même le recteur peut tranquillement y aider les enfants à construire une tour en Lego®. (cf photo sur le site de l'académie)

Les jets de marrons ont repris dès le départ des messieurs-dames en costume.

Ne répétez surtout pas que les vitres de l'école ont encore été cassées ! Le recteur a souligné l'importance d'une "école ouverte", supprimons donc les vitres !

>>Un syndicalisme fatigué !

Des réformes qui pleuvent, des précaires qui ne sont pas rémunéré-es, des équipes qui explosent par l'absence de prise en charge des enfants à besoins spécifiques, des classes qui débordent... face à ces conditions de travail qui se dégradent à grande vitesse, un syndicat, qui se vante de siéger en CHSCT, a la solution : **la sieste en salle de repos !**

C'est l'illustration parfaite d'un syndicalisme qui a renoncé à transformer les conditions de travail et qui accompagne les réformes les unes après les autres pour ensuite chercher à les rendre supportables ! C'est le Syndicalisme Après Vente, le SAV. Le prochain combat de ce syndicat, il l'annonce déjà, obtenir une salle de muscu !

Quant à nous, le rêve, ce n'est pas de se faire exploiter de manière « cool » comme chez Google ! Musclons nos luttes, pas nos fessiers !



>>Un véritable triathlon pédagogique

Avec M@gistère, nous avons inauguré l'ère des animations « présentielles » et « distancielles », voici maintenant les animations « sacrificielles » !

A Colombelles, l'animation « Enseigner la natation » du « parcours C4 » se présente comme un véritable triathlon pédagogique d'une fois 1h30 en bassin et deux fois 2h dans des salles de classe.

Astucieusement répartie sur les deux premières semaines de décembre, après les journées de classe, elle a égayé les soirées des professeur-es des écoles qui, ayant achevé leurs évaluations, leurs livrets, leurs préparations de spectacles, leurs bricolages de Noël et autres, ne savaient plus trop comment s'occuper.

Cette formation, qui se proposait de préparer les cycles d'activités aquatiques est intervenue précisément au moment même où une partie des enseignant-es convoqué-es le terminaient !

Idéal donc pour préparer la dernière intervention !

Et... chut ! Ne le dites à personne : pour ces 3 numéros de brasse coulée... il n'y avait même pas de collation !

>>Des lycéen-nes protégé-es par les caméras !

Que les lycéen-nes de Dives se rassurent, ils/elles seront bientôt à l'abri des terroristes grâce aux caméras de surveillance qui seront prochainement installées.

Le 16 décembre, des lycéen-nes de Fresnel se sont opposé-es à une décision identique concernant leur lycée. On leur a envoyé les forces de l'ordre. Qui les protégera de la police ?

>>L'égalité, c'est pas gagné !

Petit extrait d'un compte rendu de conseil d'école :

« La communauté de communes va acheter pour l'école des panneaux de basket, des buts de foot et des tables de ping-pong. **Elle réfléchit aussi à des jeux pour les filles.** »

C'est vrai que c'est beaucoup plus difficile de shooter dans un ballon ou de se servir d'une raquette quand on a des couettes.

>>GEVA-Sco, maintenant c'est à nous de le remplir !

Vous ne savez pas ce que c'est ? Et pourtant ça va être à vous, professeur-es des écoles, de le remplir. Ce document, complexe était jusqu'à présent rempli par les enseignant-es référent-es afin d'établir une éventuelle reconnaissance de handicap. L'administration, ne souhaitant pas créer de nouveaux postes, décharge de cette mission les enseignant-es référent-es et la reporte sur les enseignant-es.

Pas de panique, si le document est mal rempli, la situation de handicap ne sera tout simplement pas reconnue. Les PE maîtrisent !

A vos stylos ! A vos claviers !

Si vous aussi vous vivez des aventures extraordinaires, si vous voulez faire part d'un coup de gueule, d'un témoignage, d'une info ou proposer un dessin, écrivez à : sudeduc14@free.fr